



GOLF CLUB de DRAVEIL GCD

CONVOCATION

à l'Assemblée Générale Ordinaire

Cher(e) adhérent(e),

L'Assemblée générale Ordinaire du Golf Club de Draveil (GCD) se tiendra le
dimanche 28 janvier 2024 de 10h30 à 12h30
au **Club de Golf Valgrand, RD31, 91070 BONDOUFLE** afin
de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Résolutions présentées par le Bureau du GCD

1. Election du Président de séance
2. Election des scrutateurs de séance
3. Election du secrétaire de séance
4. Rapport financier, approbation des comptes annuels et quitus aux membres du bureau
5. Affectation du résultat au rapport à nouveau
6. Budget prévisionnel 2024
7. Approbation du programme 2024 des manifestations et compétitions.

Pour les adhérents(es) empêché(e)s, les pouvoirs, du modèle ci-joint, sont à adresser avant le 25 janvier 2024 à :

- **Harry@gcdgolf.fr** (pouvoirs signés et scannés) ou
- par courrier au **secrétariat du Club, s/c Jean Pierre Theis** - 10, allée du sud au nord - Draveil- 91210.

En vous espérant nombreux à cette assemblée, nous vous souhaitons l'expression de nos meilleurs sentiments golifiques.

Harry Hum
Président

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne Mr/Mme en qualité de Président de séance

Résolution n° 2

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne Mrs/Mmes en qualité de scrutateurs

Résolution n°3

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne Mr/Mme en qualité de secrétaire

Résolution n°4

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport financier, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans les comptes ou résumées dans ce rapport. En conséquence, elle donne aux membres du Bureau quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat.

Résolution n°5

Le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023 se solde par un résultat net négatif de 7547,97€.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter ce résultat au report à nouveau.

Résolution n°6

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le budget prévisionnel 2024 tel qu'il lui a été présenté.

Résolution n°7

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le programme 2024 des manifestations et compétitions.

Résolution n°8

Après avoir pris connaissance du compte-rendu du Président relatif aux modalités pratiques d'utilisation des simulateurs, l'Assemblée Général Ordinaire donne son accord au planning d'emploi de ces équipements au profit des membres du GCD.